



**COMPTE RENDU DU 11^e CONGRÈS
DU SYNDICAT DES TECHNOLOGUES D'HYDRO-QUÉBEC
tenu du 17 au 20 octobre 2011
à l'hôtel Delta de Québec**

Les inscriptions au congrès ont eu lieu le 16 octobre 2011, suivies d'une formation sur les règles de procédure donnée aux nouvelles et nouveaux congressistes par madame Lyne Chiasson et monsieur Marcin Kazmierczak.

OUVERTURE DU CONGRÈS

Ouverture du 11^e congrès le 17 octobre 2011, à 8 h 15, par Réjean Porlier, président provincial.

INSCRIPTIONS AU CONGRÈS :

- 69 délégués.es
- 2 présidents honoraires : MM. Pacelli Desrosiers et Mario Gervais
- 10 observateurs.trices
- Les conseillères et conseillers SCFP assignés à la section locale 957 : M^{mes} Diane Raymond (Abitibi et Baie-James Est), Lise Gauvreau (Laurentides), Charlaïne Sirois (Manicouagan), Muriel Masse (Mauricie), et MM. Yannick Proulx (Matapédia), Marcin Kazmierczak (Montréal et Richelieu/IREQ), Eddy Jomphe (Montmorency).

LECTURE DE L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE sur le droit à l'équité, au respect et à la dignité, par Jean-Bernard Otis (Manicouagan).

PRÉSENTATION des membres du comité exécutif provincial (CEP) et des délégations, par Oswaldo Montoya.

PRÉSENTATION des conseillères et conseillers du SCFP, par Réjean Porlier.

MOT DE BIENVENUE d'Éric Fortin, président, région Montmorency (hôte).

ADOPTION DES RÈGLES DE PROCÉDURE

Adoption proposée par Éric Fortin, président, région Montmorency, appuyée par Oswaldo Montoya, secrétaire général. Les règles de procédure sont **adoptées à l'unanimité**.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 10^e CONGRÈS

Adoption du compte rendu du 10^e congrès de la section locale 957, tenu du 9 au 12 février 2009, proposée par Oswaldo Montoya, secrétaire général, appuyée par François Charlebois, région Richelieu/IREQ. Le compte rendu est **adopté à l'unanimité**.

BILAN DU 10^e CONGRÈS (SUIVI DES DÉCISIONS)

Voir le document mis à jour « Suivi des décisions du congrès de 2009 ».

DISCOURS DE RÉJEAN PORLIER, PRÉSIDENT PROVINCIAL

Le discours du président provincial porte principalement sur les points suivants :

Les changements en cours et à venir qui obligent le syndicat à s'ajuster continuellement, particulièrement pour ce qui concerne les changements techniques ou technologiques (CTT). Pour cela, il fait appel à toutes les techniciennes et tous les techniciens car qui, mieux qu'eux, peut élaborer les dossiers qui concerne leurs emplois ? L'atelier no 1 est d'ailleurs consacré à ce sujet.

La santé et la sécurité dans nos milieux de travail représentent également un enjeu majeur et tous devraient être proactifs dans ce domaine. Il y a encore beaucoup trop d'accidents et l'augmentation des travaux dans les années à venir ne va pas arranger les choses si nous ne renforçons pas notre structure et n'améliorons pas l'échange des informations. Les membres du comité provincial en santé et en sécurité (CPSS), ainsi que le responsable politique, Pierre Lemieux, président de la région Baie-James, présenteront cette semaine leur plan d'action pour les trois prochaines années.

La place du 957 aux différentes tribunes à l'extérieur des murs de la section locale est le sujet de l'atelier no 2.

Texte intégral du discours de Réjean Porlier dans le journal Le 957, vol. 2 no 2 – hiver 2011 (site du 957).

DISCOURS D'OSWALDO MONTOYA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le discours du secrétaire général porte sur les améliorations effectuées depuis quelques années au niveau de l'organisation syndicale : moins de lourdeur bureaucratique, meilleur investissement en ressources personnelles et matérielles, modernisation des bureaux. Il parle également de l'accueil des nouveaux membres auquel il faut apporter une attention particulière afin que ces derniers puissent s'intégrer plus facilement.

Le secrétaire général rappelle également que les emplois doivent être au cœur des préoccupations du 957 car ils évoluent et se transforment rapidement, ce qui nécessite un suivi rigoureux. Un des problèmes vécus par le syndicat est le recours à la sous-traitance dans plusieurs spécialités, ceci au détriment des emplois de techniciens. C'est pourquoi, afin d'être plus efficaces, les comités Emploi, Temporaires, Grievs et Sous-traitance ont été regroupés (résolution # 11-002 – CEP mars 2011).

Il a également abordé l'aspect de l'imputabilité des officiers syndicaux, donc du « rendre-compte » dans le suivi des dossiers dont ils ont la responsabilité.

Texte intégral du discours d'Oswaldo Montoya dans le journal Le 957, vol. 2 no 2 – hiver 2011 (site du 957).

RÉSOLUTIONS NON STATUTAIRES

Pour la première fois, les résolutions statutaires et non statutaires sont traitées par un seul comité dont les membres sont : Lyne Chiasson (Baie-James), Sébastien Pelletier (Richelieu/IREQ) et François Poulin (Manicouagan).

Les résolutions suivantes sont renvoyées au CEP : R-8, R-15, R-19, R-23, R-24, R-25 et R-26.

La résolution R-20 est irrecevable car la résolution statutaire S-25, qui en disposait, est rejetée.

Deux résolutions d'urgence sont déposées : R-27 (Fermeture des ateliers RAN) et R-28 (Accord de libre-échange Canada-Union européenne).

LES RÉSOLUTIONS NON STATUTAIRES SUIVANTES SONT ADOPTÉES :

R-1 : SANTÉ ET SÉCURITÉ - MOBILISATION

IL EST RÉSOLU que le congrès appuie le plan d'action présenté par le CPSS et qu'il le fasse sien;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le secrétaire général soutienne financièrement les efforts du CPSS et des régions dans l'atteinte des objectifs proposés par le comité. Advenant le cas où les besoins financiers devraient dépasser l'équivalent des 150 jours de libération octroyés annuellement par la direction, le CEP devra autoriser ces dépenses après justification;

IL EST ENFIN RÉSOLU qu'au prochain congrès, le CPSS trace un bilan de l'évolution du dossier de la mobilisation en santé et en sécurité.

R-2 : FORMATION SYNDICALE « MON SYNDICAT »

IL EST RESOLU que le syndicat prenne les moyens nécessaires afin de tenter de développer un formateur ou une formatrice dans chacune des régions syndicales afin qu'il ou qu'elle diffuse la formation « Mon syndicat » et que tout nouveau membre puisse suivre cette formation à l'intérieur des délais prescrits par nos statuts;

IL EST AUSSI RÉSOLU d'entreprendre les démarches afin que le cours « Mon syndicat » soit adapté aux besoins de notre section locale.

R-3 : SUIVI DE LA FORMATION SYNDICALE

IL EST RESOLU que le syndicat, avec l'aide du SFCP, développe des profils types de formation, adaptés à notre section locale, pour les différents postes de représentants.tes syndicaux;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le syndicat mette en place une banque de données nous permettant d'avoir accès en tout temps au profil de formation de l'ensemble des membres du 957;

IL EST ENFIN RÉSOLU que le responsable provincial de la formation fasse rapport au prochain congrès de l'état de la situation.

R-4 amendée : AUGMENTATION DU FONDS DE NÉGOCIATION

IL EST RESOLU de décréter le non-transfert au fonds de négociation de tout montant ayant pour effet de porter le surplus au fonds de négociation supérieur à 3,5 fois le transfert de l'année courante;

IL EST DE PLUS RESOLU de décréter la non-perception d'une partie de cotisation lorsque le surplus au fonds général, au 31 décembre, sera équivalent à 40 % des cotisations de l'année courante, et ce suite à la vérification par le comptable des états financiers de l'année (Tout crédit inférieur à 1 \$ par membre étant considéré comme nul);

IL EST ENFIN RÉSOLU que cette résolution soit entérinée en assemblée générale.

R-5 amendée : BUDGET - TENUE DES CONGRÈS

IL EST RÉSOLU de prévoir les montants nécessaires afin de combler les coûts occasionnés par les congrès tous les trois ans;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que cette résolution soit entérinée en assemblée générale.

R-6 : ENTREVUE - POSTE VACANT

IL EST RÉSOLU de rapporter tous les cas litigieux au comité Emploi;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'offrir aux membres les outils pour les supporter dans leur démarche (guide, enquête, montage de dossier, information);

IL EST AUSSI RÉSOLU de faire un rapport de la situation régulièrement au CEP;

IL EST ENFIN RÉSOLU que le CEP prenne les actions nécessaires si le constat de la situation fait état de cas de discrimination.

R-7 : FUSION 4250/957

IL EST RÉSOLU de mandater le comité exécutif provincial de former un comité afin d'initier des discussions avec la section locale 4250 pour une éventuelle fusion de nos sections locales;

IL EST DE PLUS RÉSOLU de faire rapport du résultat des discussions lors du prochain congrès de la section locale.

R-9 amendée : COMITÉ RÉGIONAL CTT/FP PAR DIVISION D'AFFAIRES

IL EST RÉSOLU de consacrer les efforts nécessaires pour recruter les responsables à l'intérieur des CER;

IL EST ENFIN RÉSOLU que le congrès prenne en considération le rapport synthèse des ateliers CTT/FP.

R-10 : LIBÉRATION POUR FORMATION SYNDICALE

IL EST RÉSOLU de hausser la libération pour formation syndicale à 12 jours/année/région;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de présenter un rapport du suivi de la formation syndicale pour le congrès suivant.

R-11 : CHANGEMENTS TECHNIQUES OU TECHNOLOGIQUES

IL EST RÉSOLU de faire du maintien et de la création des emplois dans toutes les régions du Québec, incluant les grands centres urbains, l'un des enjeux prioritaires de notre section locale;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le président provincial et le secrétaire général entament les discussions avec les autres sections locales du secteur de l'énergie du SCFP en vue d'élaborer un plan d'action concret ayant pour but de convaincre Hydro-Québec d'inclure dans sa philosophie d'entreprise le maintien et la création des emplois dans toutes les régions ainsi que la juste répartition de la richesse sur le territoire québécois.

R-12 amendée : CONVENTION COLLECTIVE À JOUR

IL EST RÉSOLU que le syndicat fournisse une copie papier de la convention collective à tous les membres dans un délai de 6 mois après sa signature;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que la version électronique **protégée** soit aussi envoyée à tous les membres.

R-13 amendée : DISTRIBUTION DES LETTRES D'ENTENTE

IL EST RÉSOLU de fournir à tous les membres un format papier qui s'insère dans la convention collective pour toutes les lettres d'entente **jugées d'intérêt par le CEP**, et ce dans un délai de 3 mois après sa signature;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que la version **électronique protégée** soit aussi envoyée à tous les membres.

R-14 amendée : DISPONIBILITÉ DES LISTES DES EMPLOYÉS.ES SUR INTERNET

IL EST RÉSOLU que la liste des employés.es et leur date d'ancienneté, la liste des employés.es temporaires et leur durée de service et les listes de rappel soient disponibles via notre site Internet;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que la mise à jour de ces listes se fera **tous les mois**;

IL EST ENFIN RÉSOLU que ces listes **soient protégées** via un accès sécurisé.

R-27 amendée : FERMETURE DES ATELIERS DE REMISE À NEUF (résolution d'urgence)

IL EST RÉSOLU que le syndicat dénonce vigoureusement cette situation auprès de l'employeur;

IL EST RÉSOLU que le CEP développe un processus d'encadrement ou démarche à exécuter lors d'annonces de coupures d'emplois en région;

IL EST RÉSOLU que le CEP mandate un comité afin de relever les données sur les impacts économiques et compiler les données sur les mauvaises décisions de gestion à Hydro-Québec;

IL EST RÉSOLU que le 957 s'unisse aux autres sections locales pour faire les démarches auprès de l'employeur.

R-28 : ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA/UNION EUROPÉENNE (résolution d'urgence)

IL EST RÉSOLU que la section locale 957 fasse des représentations auprès des instances provinciales et fédérales afin que les élus exigent de nos gouvernements qu'ils :

- a) Informent la population sur le contenu de l'entente, et ce avant sa ratification;
- b) Retirent de cette entente tous les services publics;
- c) Obtiennent de la population l'approbation nécessaire à la ratification de l'entente par voie de référendum.

IL EST DE PLUS RÉSOLU que les représentants du 957 s'associent aux différents groupes et organisations afin de mener à bien cette démarche.

RAPPORTS DES COMITÉS PROVINCIAUX

Les responsables des comités provinciaux suivants présentent leurs rapports aux congressistes.

AVANTAGES SOCIAUX (19 octobre au matin) : André Chénard. Il est beaucoup question des retraités et une demande est faite pour que les retraités des 4 sections locales puissent faire des demandes communes auprès d'Hydro-Québec.

CPSS (18 et 19 octobre au matin) : Serge Boudreau, en compagnie des deux autres membres du comité, Philippe Gaudreault et Yves Richard, ainsi que Pierre Lemieux, responsable politique.

CTT/FP (18 octobre en après-midi) : Jean-Yves Paquin, responsable politique, avant l'atelier no 1 consacré aux changements techniques ou technologiques, accompagné des membres du comité, Jean-Jacques Marinier (Automatismes), Mar Tremblay (Distribution), Gilles Vienneau (TransÉnergie) et Serge Leblanc (Technologie).

CONDITION FÉMININE ET HARCÈLEMENT (19 octobre au matin) : Lors de sa présentation, Sylvie Bolduc informe les congressistes de son départ en janvier 2012. Les membres du congrès lui rendent hommage pour sa grande implication et son support dans les régions.

DÉLÉGUÉS SOCIAUX (19 octobre au matin) : Isabelle Benoît.

EMPLOI (20 octobre en après-midi) : Pierre Rozon et Jean-Guy Lechasseur, accompagnés de Mme Johanne Martel, évaluation des emplois au SCFP. Mme Martel présente le plan d'évaluation des emplois de techniciens.nes et donne des explications. La conclusion est que le 957 n'a aucun intérêt à avoir un plan d'évaluation (Résolution R-5, congrès 2009). Des questions sont posées au sujet des entrevues et Réjean Porlier informe les congressistes que le sujet sera traité lors des assemblées générales qui vont suivre le congrès.

GRIEFS (17 octobre en après-midi) : Gilles Jutras.

JEUNESSE (17 octobre en après-midi) : Vincent Castonguay qui, lorsqu'il était président de la région Montmorency, était responsable provincial du comité Jeunesse avant de s'en aller à la Baie-James, demande la formation d'un comité des jeunes. Après discussion en plénière sur le fait qu'une autre personne qu'un président régional puisse être responsable de ce comité, la résolution suivante est proposée :

IL EST RÉSOLU que le responsable provincial du comité Jeunesse puisse être une autre personne qu'un président régional.

Proposée par : Réjean Porlier

Appuyée par : Richard Daoust

Adoptée

Vincent Castonguay demeure donc responsable provincial du comité Jeunesse. Cette résolution devra être entérinée lors du CEP de décembre 2011.

Les rapports complets de ces comités et des comités Code et Information, qui n'ont pas fait l'objet d'une présentation, sont disponibles sur le site du 957, sous l'onglet « comités ».

ALLOCUTION DE M. BENOÎT BOUCHARD

Lors de son allocution, le président de la section locale 4250 invite le 957 à mettre certains comités en commun. Il insiste également sur le fait qu'il est plus que jamais nécessaire de travailler le plus possible avec les autres syndicats à Hydro-Québec. En effet, les années à venir font planer une menace sur les emplois et le régime de retraite.

ALLOCUTION DE MME GINETTE PAUL

Il est particulièrement question du remplacement des compteurs par de nouveaux modèles dits intelligents, lesquels ont pour résultat des mises à pied massives. L'allocution de la présidente provinciale de la section locale 2000 est disponible sur demande.

ALLOCUTION DE M. RICHARD PERREAULT

Le président provincial de la section locale 1500 expose plusieurs points aux congressistes :

En santé-sécurité, il y a beaucoup trop d'accidents graves.

Depuis 2008, année de la crise économique, Hydro-Québec réalise moins de profits et il y a moins d'exportation.

L'année 2012 va être difficile et de gros enjeux sont à venir en 2013, lors du renouvellement des conventions collectives.

Richard Perreault souligne que, lors du congrès du 1500, en juin dernier, environ 40 % des délégués avaient moins de 35 ans, ce qui est très encourageant.

Charles Fleury, secrétaire général de la section locale 1500, est invité à prendre la parole. Il est candidat au poste de secrétaire trésorier national et donne à cet effet un bref historique de son parcours syndical.

ALLOCUTION DE MME LUCIE LEVASSEUR

L'allocation de la présidente du SCFP-Québec est disponible sur demande.

ALLOCUTION DE M. MICHEL BİBEAULT

En raison du conflit à Air Canada, le directeur québécois du SCFP était absent.

CONFÉRENCES

Monsieur Robert Laplante est directeur québécois de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Sa conférence porte sur le projet de monorail haute vitesse. Pour en savoir plus : www.irec.net.

Monsieur D'Arcy Martin est consultant pour diverses organisations syndicales et communautaires et coordonne le Centre d'étude sur l'éducation et le travail de l'université de Toronto. Sa conférence porte sur la capacité de proaction des syndicats. Afin de prendre le pouls du 957, il demande la participation des congressistes pour répondre aux questions suivantes, sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le plus élevé) :

Q – Le syndicat est-il plus ou moins conscient du contexte et des défis de la mondialisation ?

R – 3

Q – À quel point le CEP est à la hauteur pour mettre de côté les détails et consacrer 2 heures de discussions à des enjeux plus globaux ?

R – 4

Q – Comment sommes-nous en termes de dialogue et de réflexion au 957 ?

R – 4

Q – Est-ce que le 957 est fort dans sa relation avec le grand public ?

R – 2

Q – Est-ce que le 957 est capable de faire une réflexion stratégique ?

R – 4

Q – Le 957 est-il capable de discuter de réorganisation, de fusion, etc. ?

R – 4

Document de consultation disponible sur demande.

Monsieur Pierre-Guy Sylvestre est économiste au service de la recherche du SCFP-Québec. Sa présentation PowerPoint porte sur le thème « La privatisation, un piège à éviter ».

Pour en savoir plus : <http://www.economieautrement.org/spip.php?auteur462>

DIVERS

Le 20 octobre au matin, Richard Gilbert, ancien président de la région Montréal et nouveau retraité, vient présenter aux congressistes les grandes lignes de la Fondation du Syndicat des technologues d'Hydro-Québec, destinée aux membres actifs et retraités du 957. L'organisation des activités ou des campagnes se fait sur une base bénévole et c'est le CEP qui choisit les causes ; celles-ci peuvent être extérieures au syndicat.

Stéphane Caron, président du Syndicat des employées et employés de soutien de l'université de Sherbrooke, section locale 7498 du SCFP, vient demander l'appui de la section locale 957 car ils sont en grève depuis maintenant plus de 2 mois. Réjean Porlier confirme qu'une résolution à ce sujet sera proposée en sortant du congrès.

ACTIVITÉS DU CONGRÈS

Mercredi 19 octobre au soir a lieu le souper de groupe sur fond de musique d'ambiance interprétée par une pianiste et une flûtiste, à l'initiative du secrétaire général. Pour cette occasion et pour la première fois, les représentants de tous les syndicats à Hydro-Québec sont présents. Un peu plus tard, Guy Nantel, humoriste, vient divertir les congressistes avec succès.

LEVÉE DU CONGRÈS

Levée du congrès le 20 octobre 2011, à 15 h 35, proposée par Daniel Guérette, appuyée par Jacques Léveillé. **Adoptée.**